

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PITTCOTE® 300

FOAMGLAS®

Page : 1

Révision nr : 5.0

Date d'émission :
21/02/2020

Remplace la fiche :
26/08/2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial du produit/désignation : PITTCOTE® 300
Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principale : Utilisation professionnelle
Utilisation de la substance/mélange : Revêtement

1.2.2. Utilisations déconseillées

Données non disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PCE-Pittsburgh Corning Europe
Albertkade 1
3980 TESSENDERLO - BELGIUM
T +32 (0)13 661 721 - F +32 (0)13 667 854
safetydepartment@pce.be - www.foamglas.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +32 (0)13 661 721
Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum/Giftnotrufzentrale c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B-1120 Brussels	+32 70 245 245
France	ORFILA Hôpital Fernand Widal		+33 1 45 42 59 59
Luxembourg	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum/Giftnotrufzentrale c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B-1120 Brussels	+352 8002-5500
Suisse	Centre Suisse d'Information Toxicologique Swiss Toxicological Information Centre	Freiestrasse 16 Postfach CH-8028 Zurich	145 +41 442 51 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Flam. Liq. 3 H226
STOT SE 3 H336
STOT RE 2 H373
Aquatic Chronic 3 H412

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



Mention d'avertissement : Attention
Composants dangereux : Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition;

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PITTCOTE® 300

FOAMGLAS®

Page : 2

Révision nr : 5.0

Date d'émission :
21/02/2020

Remplace la fiche :
26/08/2015

[combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par un procédé d'hydrodésulfuration catalytique. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 7 et 12 atomes de carbone (C7-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 90 et 230 °C (entre 149 et 446°F).]; Quartz; Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques

Mentions de danger (CLP)

- : H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
- H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (CLP)

- : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- P280 - Porter un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage, des gants de protection, des vêtements de protection.
- P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau .
- P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P405 - Garder sous clef.
- P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets autorisée.

Phrases supplémentaires

- : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

Autres dangers

: Données de PBT/vPvB. Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom de la substance	Identificateur de produit	%	Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	(N° CE) 919-857-5 (N° REACH) 01-2119463258-33-xxxx	10 - 25	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par un procédé d'hydrodésulfuration catalytique. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 7 et 12 atomes de carbone (C7-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 90 et 230 °C (entre 149 et 446°F).]	(N° CAS) 64742-82-1 (N° CE) 265-185-4 (N° index CE) 649-330-00-2 (N° REACH) 01-2119458049-33-XXXX	5 - 10	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 STOT RE 2, H373 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411
Hydrocarbures, C9, aromatiques	(N° CE) 918-668-5 (N° REACH) 01-2119455851-35-xxxx	5 - 10	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 STOT SE 3, H335 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411
Quartz	(N° CAS) 14808-60-7 (N° CE) 238-878-4 (N° index CE) -	1 - 3	STOT RE 2, H373

Texte complet des phrases H, voir sous section 16

Page : 3

Révision nr : 5.0

Date d'émission :
21/02/2020Remplace la fiche :
26/08/2015**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

Conseils supplémentaires	: Personnel de premiers secours : attention à votre propre protection !. Voir également rubrique 8. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Traitement symptomatique.
Inhalation	: Garder au repos. Veiller à un apport d'air frais. Appeler immédiatement un médecin.
Contact avec la peau	: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
Contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion	: Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Contact avec la peau	: Pas d'effets adverses prévus.
Contact avec les yeux	: Pas d'effets adverses prévus.
Ingestion	: Pas d'effets adverses prévus.
Symptômes chroniques	: Risque présumé d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Données non disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée, Mousse résistant à l'alcool, Dioxyde de carbone, Extincteur à sec.
Agents d'extinction non appropriés	: Jet d'eau bâton.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques	: Liquide et vapeurs inflammables.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Oxydes de carbone (CO, CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Évacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Utiliser un jet d'eau pour réduire la formation de vapeurs et pour faire condenser les vapeurs existantes. Endiguer et contenir les fluides d'extinction. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant.
Autres informations	: Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer les déchets en conformité avec la législation environnementale.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****6.1.1. Pour les non-secouristes**

Pour les non-secouristes	: Veiller à une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. S'assurer que l'équipement est convenablement mis à la terre.
--------------------------	---

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PITTCOTE® 300

FOAMGLAS®

Page : 4

Révision nr : 5.0

Date d'émission :
21/02/2020

Remplace la fiche :
26/08/2015

6.1.2. Pour les secouristes

Pour les secouristes

: S'assurer que des procédures et des entraînements pour la décontamination d'urgence et l'élimination sont en place. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface ou dans les égouts. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage

: Veiller à une ventilation adéquate. Rester contre le vent et loin de la source. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Absorber les flaques de liquide avec un matériau absorbant inorganique tel que du sable fin, de la brique pilée etc. Garder dans un récipient adéquat et fermé pour élimination. Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur. Le site doit avoir un plan en cas de déversement pour que des mesures de protection soient en place afin de minimiser l'impact de rejets épisodiques.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Veiller à une ventilation adéquate. Porter un vêtement de protection approprié. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Remettre le capuchon en place immédiatement après utilisation. Ne pas inhale la vapeur/les aérosols. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. S'assurer que l'équipement est convenablement mis à la terre. Empêcher la formation de charges électrostatiques. Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des Matières incompatibles. Assurer un contrôle approprié du processus pour éviter une production de déchets en excès (Temperature, concentration, pH, temps). Voir également section 10.

Mesures d'hygiène

: Maintenir une bonne hygiène industrielle. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Retirer les vêtements contaminés. Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques

: Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Voir liste détaillée des matériaux incompatibles en rubrique 10 Stabilité/Réactivité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Matériaux d'emballage

: Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par un procédé d'hydrodésulfuration catalytique. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 7 et 12 atomes de carbone (C7-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 90 et 230 °C (entre 149 et 446°F).] (64742-82-1)

Lettonie	OEL TWA (mg/m³)	200 mg/m³ (low boiling point Hydrogen treated Naphtha)
Pologne	NDS (mg/m³)	300 mg/m³ (varnish)
Pologne	NDSCh (mg/m³)	900 mg/m³ (varnish (Benzin))

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PITTCOTE® 300

FOAMGLAS®

Page : 5

Révision nr : 5.0

Date d'émission :
21/02/2020

Remplace la fiche :
26/08/2015

Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par un procédé d'hydrodésulfuration catalytique. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 7 et 12 atomes de carbone (C7-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 90 et 230 °C (entre 149 et 446°F).] (64742-82-1)

Espagne	VLA-ED (mg/m ³)	290 mg/m ³ (regulated as White spirit)
Espagne	VLA-ED (ppm)	50 ppm (regulated as White spirit)
Espagne	VLA-EC (mg/m ³)	580 mg/m ³ (regulated as White spirit)
Espagne	VLA-EC (ppm)	100 ppm (regulated as White spirit)

Quartz (14808-60-7)

Autriche	MAK (mg/m ³)	0,15 mg/m ³ (yearly average valid until December 31, 2013, the assessment period is one year-alveolar dust, respirable fraction)
Belgique	Valeur limite (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (alveolar dust)
Bulgarie	OEL TWA (mg/m ³)	0,07 mg/m ³ (respirable fraction (free Crystalline silicon dioxide))
Croatie	GVI (granična vrijednost izloženosti) (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ 0,1 mg/m ³ (regulated under Quartz sand and Silicon dioxide-respirable dust)
République Tchèque	Expoziční limity (PEL) (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (dust)
Danemark	Grænseværdie (langvarig) (mg/m ³)	0,3 mg/m ³ (total) 0,1 mg/m ³ (respirable)
Estonie	OEL TWA (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (respirable dust)
Finlande	HTP-arvo (8h) (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (respirable dust (Silicon dioxide, crystalline))
France	VME (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (restrictive limit-alveolar fraction)
Hongrie	AK-érték	0,15 mg/m ³ (respirable)
Irlande	OEL (8 hours ref) (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (respirable dust)
Lituanie	IPRV (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (Silicon dioxide variation-respirable fraction)
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 8H (mg/m ³)	0,075 mg/m ³ (respirable dust (Silicon dioxide))
Pologne	NDS (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (respirable fraction)
Portugal	OEL TWA (mg/m ³)	0,025 mg/m ³ (respirable fraction)
Roumanie	OEL TWA (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (dust, respirable fraction)
Slovénie	OEL TWA (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (applies until June 1, 2022-respirable fraction)
Espagne	VLA-ED (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (reclassified IARC group 2A to group 1-respirable fraction)
Suède	nivågränsvärde (NVG) (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (respirable fraction)
Norvège	Grenseverdier (AN) (mg/m ³)	0,3 mg/m ³ (dust containing .alpha.-Quartz, Cristobalite and/or Tridymite is evaluated by summation formula-total dust) 0,1 mg/m ³ (dust containing .alpha.-Quartz, Cristobalite and/or Tridymite is evaluated by summation formula-respirable dust)
Norvège	Grenseverdier (Korttidsverdi) (mg/m ³)	0,9 mg/m ³ (dust containing .alpha.-Quartz, Cristobalite and/or Tridymite is evaluated by summation formula-total dust) 0,3 mg/m ³ (dust containing .alpha.-Quartz, Cristobalite and/or Tridymite is evaluated by summation formula-respirable dust)
Suisse	VME (mg/m ³)	0,15 mg/m ³ (respirable dust)
Australie	TWA (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (respirable dust)
Canada (Québec)	VEMP (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (respirable dust)
USA - ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	0,025 mg/m ³ (respirable particulate matter)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PITTCOTE® 300

FOAMGLAS®

Page : 6

Révision nr : 5.0

Date d'émission :
21/02/2020

Remplace la fiche :
26/08/2015

Quartz (14808-60-7)

USA - IDLH	US IDLH (mg/m³)	50 mg/m³ (respirable dust)
USA - NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m³)	0,05 mg/m³ (respirable dust)
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	50 µg/m³ (Respirable crystalline silica)

Indications complémentaires

: Contrôle de l'air respiré par les personnes :. Contrôle de l'air ambiant. Procédures de contrôle recommandées

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesure(s) d'ordre technique

: Veiller à une ventilation adéquate. Mesures organisationnelles pour éviter/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition . Voir également rubrique 7 . Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Equipement de protection individuelle

: Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection des mains

: Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374). Matériau approprié: Caoutchouc nitrile, Temps de rupture : > 480 min. Epaisseur du matériau des gants: >= 0,12 mm. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Protection des yeux

: lunettes de sécurité étanches (EN 166)

Protection du corps

: Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demi-masque (EN 140). Masque complet (EN 136). Type de filtre: AP (EN141)

Protection contre les dangers thermiques

: Non requise dans les conditions d'emploi normales. Utiliser un équipement spécial.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

: Éviter le rejet dans l'environnement. Se conformer à la législation communautaire applicable en matière de protection de l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: Liquide
Apparence	: Visqueux.
Couleur	: Noire.
Odeur	: Caractéristique.
Seuil olfactif	: Données non disponibles
pH	: Données non disponibles
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Données non disponibles
Point de fusion/point de congélation	: Données non disponibles
Point de congélation	: Données non disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: 135 °C
Point d'éclair	: > 30 °C (DIN 53213)
Température d'auto-inflammation	: > 200 °C
Température de décomposition	: non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable,Liquide
Pression de vapeur	: 3 hPa @ 20°C
Densité de vapeur	: Données non disponibles
Densité relative	: Données non disponibles
Densité	: 1,11 g/cm³ (DIN 51757)
Solubilité	: Eau: Pratiquement non miscible
Coefficient de distribution (n-octanol/eau)	: Données non disponibles

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PITTCOTE® 300

FOAMGLAS®

Page : 7

Révision nr : 5.0

Date d'émission :
21/02/2020

Remplace la fiche :
26/08/2015

Viscosité, cinématique	: non déterminé
Viscosité, dynamique	: 95000 mPa·s @ 20°C
Propriétés explosives	: Non applicable. Il n'est pas nécessaire d'effectuer un essai, du fait que la molécule ne comporte aucun groupe chimique susceptible d'avoir des propriétés explosives.
Propriétés comburantes	: Non applicable. La méthode de classification ne s'applique pas car il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés oxydantes.
Limites d'explosivité	: LEL: 0,6 vol% - UEL: 7 vol %

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: 321,2 g/l (28,94%)
Indications complémentaires	: Teneur en eau (%) : 0,4 %. Contenu en solides en % : 70,6 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Référence à d'autres rubriques: 10.5.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maniement sûr: voir rubrique 7.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'information disponible. Maniement sûr: voir rubrique 7.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Référence à d'autres rubriques: 5.2 .

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
----------------	--

Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par un procédé d'hydrodésulfuration catalytique. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 7 et 12 atomes de carbone (C7-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 90 et 230 °C (entre 149 et 446°F).] (64742-82-1)

DL50/orale/rat > 5000 mg/kg

DL50/cutanée/lapin 3400 mg/kg

CL50/inhalatoire/4h/rat 13,1 mg/l

Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques

DL50/orale/rat > 5000 mg/kg OCDE 401

DL50/cutanée/lapin > 5000 mg/kg OCDE 402

CL50/inhalatoire/4h/rat 4951 mg/m³ OCDE 403

Hydrocarbures, C9, aromatiques

DL50/orale/rat > 3492 mg/kg

DL50/cutanée/rat > 2000 mg/kg

DL50/cutanée/lapin > 2000 mg/kg

CL50/inhalatoire/4h/rat > 2000 mg/m³

CL50 inhalation rat (Vapeurs - mg/l/4h) 10,2 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
	pH: Données non disponibles

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PITTCOTE® 300

FOAMGLAS®

Page : 8

Révision nr : 5.0

Date d'émission :
21/02/2020

Remplace la fiche :
26/08/2015

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: Données non disponibles
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. système nerveux central

Hydrocarbures, C9, aromatiques

LOAEC (inhalation, rat, gaz, 90 jours)	353 ppm
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	600 mg/kg de poids corporel/jour

Danger par aspiration	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Autres informations	: Symptômes liés aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques : Référence à d'autres rubriques: 4.2.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Propriétés environnementales : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par un procédé d'hydrodésulfuration catalytique. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 7 et 12 atomes de carbone (C7-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 90 et 230 °C (entre 149 et 446°F).] (64742-82-1)

CL50 poisson 1	10 - 30 mg/l
CE50 Daphnies 1	10 - 22 mg/l Daphnia magna (puce d'eau géante)

Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques

EL0, Daphnia magna (puce d'eau géante), acute	1000 mg/l (48 heures)
NOELR, Pseudokirchneriella subcapitata, acute	100 mg/l (72 heures)
EL50, Pseudokirchneriella subcapitata, acute	>1000 mg/l (72 heures)
LL50, acute, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	>1000 mg/l (96 heures)

Hydrocarbures, C9, aromatiques

CL50 poisson 1	(96h) 9,2 mg/l
CE50 Daphnies 1	(48h) 3,2 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

PITTCOTE® 300	
Coefficient de distribution (n-octanol/eau)	Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Données non disponibles

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PITTCOTE® 300

FOAMGLAS®

Page : 9

Révision nr : 5.0

Date d'émission :
21/02/2020

Remplace la fiche :
26/08/2015

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PITTCOTE® 300

Résultats de l'évaluation PBT	Non applicable
-------------------------------	----------------

12.6. Autres effets néfastes

Données non disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage

: Manipuler avec prudence. Maniement sûr: voir rubrique 7. Manipulation et stockage. Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur. Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage. Collecter et évacuer les déchets auprès d'un organisme collecteur agréé.

Indications complémentaires

: Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

Autres indications écologiques

: Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface ou dans les égouts.

Catalogue européen des déchets (2001/573/EC, 75/442/EEC, 91/689/EEC)

: Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:
08 04 00 - déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité),
08 00 00 - DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION
08 04 09 - déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
1139	1139	1139	1139	1139
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
SOLUTION D'ENROBAGE	SOLUTION D'ENROBAGE	Coating solution	SOLUTION D'ENROBAGE	SOLUTION D'ENROBAGE
Description document de transport				
UN 1139 SOLUTION D'ENROBAGE, 3, III, (D/E)	UN 1139 SOLUTION D'ENROBAGE, 3, III	UN 1139 Coating solution, 3, III	UN 1139 SOLUTION D'ENROBAGE, 3, III	UN 1139 SOLUTION D'ENROBAGE, 3, III
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
3	3	3	3	3
				
14.4. Groupe d'emballage				
III	III	III	III	III
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Quantités limitées selon 3.4.6 ADR/RID : liquides pas plus de .5 L par emballage interne et pas plus de 30 KG par colis, ADR (4.1.4): P001 - IBC03 - LP01 - R001				

Page : 10

Révision nr : 5.0

Date d'émission :
21/02/2020Remplace la fiche :
26/08/2015**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur****- Transport par voie terrestre**

Code de classification (ADR)	: F1
Dispositions spéciales	: 640E
Quantités limitées (ADR)	: 5L
Quantités exceptées (ADR)	: E1
Instructions d'emballage (ADR)	: P001, IBC03, LP01, R001
Dispositions relatives à l'emballage en commun (ADR)	: MP19
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	: T2
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	: TP1
Code-citerne (ADR)	: LGBF
Véhicule pour le transport en citerne	: FL
Catégorie de transport (ADR)	: 3
Dispositions spéciales de transport - Colis (ADR)	: V12
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR)	: S2
Code danger (code Kemler)	: 30
Panneaux oranges	: 
Code de restriction concernant les tunnels	: D/E

- Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG)	: 955
Quantités limitées (IMDG)	: 5 L
Quantités exceptées (IMDG)	: E1
Instructions d'emballage (IMDG)	: P001, LP01
Instructions d'emballages GRV (IMDG)	: IBC03
Instructions pour citernes (IMDG)	: T2
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG)	: TP1
N° FS (Feu)	: F-E
N° FS (Déversement)	: S-E
Catégorie de chargement (IMDG)	: A
Propriétés et observations (IMDG)	: Immiscible with water.
N° GSMU	: 127;128

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)	: E1
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	: Y344
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	: 10L
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	: 355
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	: 60L

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PITTCOTE® 300

FOAMGLAS®

Page : 11

Révision nr : 5.0

Date d'émission :
21/02/2020

Remplace la fiche :
26/08/2015

Instructions d'emballage avion cargo : 366
seulement (IATA)

Quantité max. nette avion cargo seulement : 220L
(IATA)

Dispositions spéciales (IATA) : A3

Code ERG (IATA) : 3L

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : F1

Dispositions spéciales (ADN) : 640E

Quantités limitées (ADN) : 5 L

Quantités exceptées (ADN) : E1

Equipement exigé (ADN) : PP, EX, A

Ventilation (ADN) : VE01

Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 0

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : F1

Dispositions spéciales (RID) : 640E

Quantités limitées (RID) : 5L

Quantités exceptées (RID) : E1

Instructions d'emballage (RID) : P001, IBC03, LP01, R001

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) : MP19

Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : T2

Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : TP1

Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : LGBF

Catégorie de transport (RID) : 3

Dispositions spéciales de transport - Colis (RID) : W12

Colis express (RID) : CE4

Numéro d'identification du danger (RID) : 30

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Les restrictions suivantes s'appliquent conformément à l'annexe XVII du règlement REACH (CE) N° 1907/2006:

3(a) Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classes de danger 2.1 à 2.4, 2.6 et 2.7, 2.8 types A et B, 2.9, 2.10, 2.12, 2.13 catégories 1 et 2, 2.14 catégories 1 et 2, 2.15 types A à F

PITTCOTE® 300 ; Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par un procédé d'hydrodésulfuration catalytique. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 7 et 12 atomes de carbone (C7-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 90 et 230 °C (entre 149 et 446°F).] ; Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PITTCOTE® 300

FOAMGLAS®

Page : 12	Révision nr : 5.0	Date d'émission : 21/02/2020	Remplace la fiche : 26/08/2015
3(b) Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement, 3.8 effets autres que les effets narcotiques, 3.9 et 3.10	PITTCOTE® 300 ; Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par un procédé d'hydrodésulfuration catalytique. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 7 et 12 atomes de carbone (C7-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 90 et 230 °C (entre 149 et 446°F).] ; Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques		
3(c) Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classe de danger 4.1	PITTCOTE® 300 ; Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par un procédé d'hydrodésulfuration catalytique. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 7 et 12 atomes de carbone (C7-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 90 et 230 °C (entre 149 et 446°F).]		
40. Substances classées comme gaz inflammables, catégorie 1 ou 2, liquides inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, matières solides inflammables, catégorie 1 ou 2, substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, liquides pyrophoriques, catégorie 1, ou matières solides pyrophoriques, catégorie 1, qu'elles figurent ou non à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.	PITTCOTE® 300 ; Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par un procédé d'hydrodésulfuration catalytique. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 7 et 12 atomes de carbone (C7-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 90 et 230 °C (entre 149 et 446°F).] ; Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques ; Hydrocarbures, C9, aromatiques		
72. Les substances énumérées dans la colonne 1 du tableau figurant dans l'appendice 12	Quartz		

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 321,2 g/l (28,94%)

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

AwSV, référence de l'annexe	: Classe de danger pour l'eau (WGK) 2, Significativement dangereux pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)
Classification de risque selon le VbF	: A II - Liquides avec un point d'éclair entre 21°C et 55°C
12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV	: Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

TA Luft (directive technique de protection de l'air) : Substances organiques

Pays-Bas

Waterbezwaarlijkheid	: B (4) - Weinig schadelijk voor in het water levende organismen
SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen	: Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par un procédé d'hydrodésulfuration catalytique. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 7 et 12 atomes de carbone (C7-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 90 et 230 °C (entre 149 et 446°F).], Quartz sont listés

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PITTCOTE® 300

FOAMGLAS®

Page : 13

Révision nr : 5.0

Date d'émission :
21/02/2020

Remplace la fiche :
26/08/2015

SZW-lijst van mutagene stoffen	: Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par un procédé d'hydrodésulfuration catalytique. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 7 et 12 atomes de carbone (C7-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 90 et 230 °C (entre 149 et 446°F).] est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding	: Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid	: Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling	: Aucun des composants n'est listé

Danemark

Remarques concernant la classification	: Les lignes directrices de gestion des situations d'urgence relatives au stockage des liquides inflammables doivent être suivies
--	---

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances suivantes de ce mélange

Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par un procédé d'hydrodésulfuration catalytique. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 7 et 12 atomes de carbone (C7-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 90 et 230 °C (entre 149 et 446°F).]

Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

2	Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]	Modifié	
3	Composition	Modifié	
8.1	Paramètres de contrôle	Modifié	
11	Informations toxicologiques	Modifié	
12.	Informations écologiques	Modifié	
15	Informations relatives à la réglementation	Modifié	

Abréviations et acronymes:

ABM = Algemene beoordelingsmethodiek (Méthodologie générale d'évaluation)
ADN = Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation du Rhin
ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CLP = Classification, étiquetage et emballage conformément au règlement (CE) 1272/2008
IATA = Association internationale du transport aérien
IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses
LIE = Limite inférieure d'explosivité/Limite inférieure d'explosion
LSE = Limite supérieure d'explosion/Limite supérieure d'explosivité
REACH = Enregistrement, évaluation, autorisation et restrictions de substances chimiques
BTT = Temps de pénétration (durée maximale de port)
DMEL = Dose dérivée avec effet minimum
DNEL = Dose dérivée sans effet
EC50 = Concentration effective médiane
EL50 = Median effective level
ErC50 = EC50 en termes de diminution du taux de croissance
ErL50 = EL50 en termes de diminution du taux de croissance
EWC = Catalogue européen des déchets
LC50 = Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50 = Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LL50 = Taux létal médian
NA = Non applicable

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PITTCOTE® 300

FOAMGLAS®

Page : 14

Révision nr : 5.0

Date d'émission :
21/02/2020

Remplace la fiche :
26/08/2015

NOEC = Concentration sans effet observé
NOEL: dose sans effet notable
NOELR = Taux de charge sans effet observé
NOAEC = Concentration sans effet nocif observé
NOAEL = Dose sans effet toxique observé
N.O.S. = Not Otherwise Specified
OEL = Limites d'exposition professionnelle - Limites d'exposition à court terme
PNEC = La concentration prévisible sans effet
Relation quantitative structure-activité (QSAR)
STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles
TWA = Moyenne pondérée dans le temps
VOC = Composés organiques volatils
WGK = Wassergefährdungsklasse (Catégorie de pollution des eaux selon la législation du régime hydrologique allemande)

Sources des principales données utilisées : European Chemicals Agency. Informations sur le fournisseur : TEM-NL-1948 RL-20191001. LOLI.

Conseils de formation : Les manipulations ne doivent être effectuées que par du personnel qualifié et autorisé. Formation du personnel sur les bonnes pratiques.

Autres informations : Estimation/classification CLP. Article 9. Méthode de calcul.

Texte intégral des phrases H et EUH:

Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.